

Edition du "REVEIL DU NORD" 102 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE



On a changé quelques ministres ; on a changé le titulaire du portefeuille des Finances, mais ce qui n'a pas changé, c'est qu'il manque toujours trois milliards pour équilibrer le budget de 1926.

500 millions sous la forme d'un impôt de capitation. Chaque français paierait une somme variant de 40 à 1.000 francs, suivant sa tête, je veux dire suivant son revenu. C'est relativement juste mais enfin ça ne fait que 500 millions. Pourquoi limiter à mille francs le taux maximum ?

Il me semble que le moment est venu d'utiliser le système de la contribution volontaire, dont on parle toujours mais qu'on ne réalise jamais ! Si on inscrivait dans la loi ce texte : « Tout citoyen français devra payer 40 francs au moins, comme taxe civique, ou 1.000 francs si son revenu dépasse cinquante mille francs. Toutefois, les contributions volontaires sont acceptées en supplément de ce minimum, sans limitation de chiffre. Elles seront publiées au "Journal Officiel". »

Je crois que beaucoup de français, voulant sincèrement servir la Nation de ses embarras financiers, s'inscriraient, suivant leurs ressources, pour des sommes plus élevées que le minimum légal. Les commerçants préféreraient, à coup sûr, cette formule qui leur laisserait l'initiative du geste, à toute taxe écrasante inégalement leurs affaires et ce serait mal les connaître que de penser qu'ils ne feraient pas un effort sérieux pour la contribution volontaire.

De même pour les agriculteurs qui auraient à une occasion de réparer l'effet fâcheux sur l'opinion publique que cause la différence de régime fiscal dont ils bénéficient. Je ne cite que pour mémoire les dizaines de milliards qui sont parvenus à M. Charles Deslesalle au nom d'un "groupe d'industriels" qui n'ont pas donné un rouge denier jusqu'ici et qui auraient enfin l'occasion inespérée de montrer la mesure de leur fameux "cadeau royal".

Créer la contribution volontaire, M. le Ministre des Finances. Vous verrez que c'est le peuple de France qui y répondra sans conditions et sans prétentions politiques. La pudeur, je l'espère, forcera bien les "gros" à marcher. Ou alors la preuve serait faite que leurs promesses étaient fallacieuses et qu'il faut employer la contrainte devant tant d'égoïsme.

Le Comité d'Action des Régions dévastées, réunit hier, a demandé : 1° La réalisation par le Ministre des Finances de la promesse faite par lui le 9 décembre, à savoir que, un crédit de 2 milliards, en espèces sera mis à sa disposition pour l'établissement de la loi de contribution au Ministère des Régions libérées ; 2° L'attribution aux Ministres des Régions libérées des crédits, prestations en nature réservés jusqu'à aujourd'hui au Ministère des Travaux publics qui, cependant n'en trouve pas l'utilisation ; 3° L'attribution, à partir de la prochaine année, de tous les crédits réservés en nature aux Régions libérées, sous réserve seulement des besoins de l'économie nationale.

Une commission a été créée, une résolution longuement motivée fut votée à l'unanimité, réclamant le retour à la tête du Ministère des Régions libérées d'un Ministre, ayant de par sa fonction, une liberté d'action complète.

M. Doumergue a visité le Concours Général Agricole. M. Gaston Doumergue, Président de la République accompagné d'un officier de son état-major, a visité hier matin, le concours général agricole.

La Reine des Belges vient aujourd'hui en visite à Lille

Le programme de la journée. Voici le programme de la visite que la reine Elisabeth de Belgique fera à Lille, aujourd'hui dimanche 21 mars, programme qui modifie à nouveau et complète ceux que nous avons déjà publiés.

1 h. 10. — Arrivée en gare du train Royal. La reine est saluée par les autorités et passe en revue la compagnie d'honneur et les délégations. Le cortège se rend à la Préfecture par la rue Faidherbe, la Grand-Place, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, la place de la République.

2 heures. — La reine reçoit à la Préfecture les membres du Conseil général, du Conseil municipal, de la Commission des finances, de la Faculté de Médecine de Paris. 2 h. 30. — La reine quitte la Préfecture et se rend en auto au Palais de la Liberté. 2 h. 40. — Départ pour la gare. 3 h. 45. — La reine se rend à la Maison des Etudiants, 9, boulevard Louis XIV, par la rue de Valenciennes, le boulevard de la Liberté, le boulevard de la République, le boulevard de la Liberté, le boulevard de la République, le boulevard de la Liberté, le boulevard de la République.

Comment viendra la Reine. La Reine Elisabeth est partie vendredi à Bruxelles avec le prince Léopold, venant de Norvège. Elle fera le voyage que la souveraine doit entreprendre aujourd'hui dimanche, la Reine voyageant en train ordinaire qui part de Bruxelles à 10 h. 30, et sera exceptionnellement sur le boulevard de la Liberté, au Palais de la Liberté, à Lille, au train de 10 h. 50.

La réception des représentants du Gouvernement Français. MM. Daniel-Vincent, ministre du Commerce ; Lenoir-Laux, ministre de l'Instruction Publique et le général Lasserre, chef de la Mission Militaire du Président de la République, arriveront à Lille au train de 10 h. 50.

UN DON DE DIX MILLIONS DE LA REINE. La "Journal Officiel" belge a publié les statuts de la Fondation Reine-Elisabeth, société sans but lucratif, à laquelle la Reine des Belges fait apport d'une somme d'environ dix millions.

MORT AFFREUSE D'UNE JEUNE FILLE A HEBUTERNE. Dans la soirée d'hier, vers 18 heures, Mlle Louise Caron, 20 ans, demeurant chez ses parents à Hebuterne, a été tuée par un coup de couteau dans le ventre, causé par un jeune homme, le nommé Robert, âgé de 21 ans, qui s'est enfui.

LE CRIME DE NICE. CHARRETTE A TUE MME DELAHAYE. Sur délégation de M. Fiquiera, juge d'instruction à Nice, M. Fillard, chef de la sûreté, procédera à la perquisition dans l'appartement de Mme Mathilde Delahaye, appelée à LILLE, où elle demeure. « Math » et dont nous avons relaté le fin tragique.

Un krach de 500.000 fr. découvert à Lille

Une Banque a fermé ses portes et une dizaine de ses clients auraient porté plainte. Le quartier de la place Saint-Martin, à Lille, a été mis en émoi vendredi matin.

Une enquête. Au cours de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés dans le quartier, nous avons appris que la situation financière de Jouniaux perdait chaque jour depuis deux mois environ.

Une dizaine de plaintes. Cette façon d'agir n'est guère le don de plaisir à la clientèle du banquier, car nous croyons savoir qu'à l'heure actuelle, une dizaine de plaintes auraient été déposées contre lui au Palais.

Une affaire d'émission de chèques sans provision. Nous en passant qu'on nous a dit que Jouniaux se trouve actuellement en état de liquidation et qu'il a été déclaré en faillite.

EPILOGUE D'UN PROCES EN CONTREFAÇON DE BREVETS. Nos lecteurs se souviennent du procès en contrefaçon de brevets de pêche, intenté par M. Vigieron Dahl et Compagnie à plusieurs armateurs boulois.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI. Nageux ou très nageux avec éclaircies. Vents de Nord-Est, 5 à 10 m. Température minimum 8°.

Le Palais de Justice de Gand détruit par le feu. Hier, un incendie a détruit complètement le Palais de Justice de Gand.

Un drame à éclaircir à Lauwin-Planque

Une couturière a blessé d'un coup de couteau un mineur, son ex-ami. Mme Vanhove née Juliette Leduc, 30 ans, ex-plombier, rue nationale à Lauwin-Planque, un certain temps elle fut la concubine de M. Z.

L'interrogatoire. Le tribunal est présidé par M. Leclercq ; le ministère public est occupé par M. Barbut, substitut du Procureur de la République.

Aveux immédiats. M. le président Leclercq dit à Calmeijn qu'il est accusé d'avoir écrit des lettres anonymes à trois dames de Saint-André.

L'expert accuse Calmeijn. M. Troin, directeur de l'Ecole Rollin, expert en écriture, reconnaît formellement l'écriture des lettres anonymes émanant de Calmeijn.

Mme Stammer nie. Mme Stammer, appelée à la barre, raconte que le lendemain du jour où elle reçut une lettre anonyme, Calmeijn lui conseilla de verser la somme demandée.

Les autres dépositions. Mme Sondag, qui tient à Saint-André le cabaret de la "Poire d'Or", vient dire que Calmeijn, qui demandait à plusieurs reprises si aucune lettre n'était arrivée pour lui.

La plaidoirie de M. Sprit. M. Sprit apporte sa conviction que son client n'a pu agir de son propre mouvement. Il est impossible, dit-il, que ce brave ouvrier soit un maître-chanteur ; tous ses patrons ont donné d'excellents renseignements sur lui.

C. Z. coq de village ! Le défendeur fait un tableau fort bien brodé de l'arrivée des trois dames de Saint-André dans la petite ville belge.

La curieuse aventure de 3 dames de St-André

Six mois de prison avec sursis à Antoinette Calmeijn, l'auteur des lettres anonymes. Hier, devant le tribunal correctionnel de Lille a été jugé l'affaire des lettres anonymes.

Aveux immédiats. M. le président Leclercq dit à Calmeijn qu'il est accusé d'avoir écrit des lettres anonymes à trois dames de Saint-André.

L'expert accuse Calmeijn. M. Troin, directeur de l'Ecole Rollin, expert en écriture, reconnaît formellement l'écriture des lettres anonymes émanant de Calmeijn.

Mme Stammer nie. Mme Stammer, appelée à la barre, raconte que le lendemain du jour où elle reçut une lettre anonyme, Calmeijn lui conseilla de verser la somme demandée.

Les autres dépositions. Mme Sondag, qui tient à Saint-André le cabaret de la "Poire d'Or", vient dire que Calmeijn, qui demandait à plusieurs reprises si aucune lettre n'était arrivée pour lui.

La plaidoirie de M. Sprit. M. Sprit apporte sa conviction que son client n'a pu agir de son propre mouvement. Il est impossible, dit-il, que ce brave ouvrier soit un maître-chanteur ; tous ses patrons ont donné d'excellents renseignements sur lui.

C. Z. coq de village ! Le défendeur fait un tableau fort bien brodé de l'arrivée des trois dames de Saint-André dans la petite ville belge.

UN EVADÉ DE LA PRISON MILITAIRE DE LILLE ARRÊTE A MOUSCRON. Pour abus de confiance en réquisition, un arrêté en gare de Mouscron, le jeune lieutenant militaire de Mouscron, qui s'était évadé de la prison militaire de Lille, a été arrêté à Mouscron.

Nous allons publier un très palpitant roman-cinéma : "BIBI-LA-PURÉE"

En le lisant, nos Lecteurs pourront, en même temps, le voir se dérouler sur l'écran. D'une amusante pièce de MM. Mouton et Fontaines, un écrivain de grand talent, M. Martin, a tiré un roman qui a intitulé "Bibi-La-Purée".

Liste des salles de cinéma où passera "Bibi-La-Purée". Le 3 avril, à ROUBAIX : Cine Gaumont, Royal Leleu, Cinéma Noël, Cinéma Leleu, Cinéma Weighe.

Un bruit de démission de M. Chamberlain. Elle semble peu probable, mais on s'attend à de grands débats aux Communes. Rien qu'on n'envisage pas que le bruit anglais risque d'être battu aux Communes par un débat sur la démission de M. Chamberlain.

LA GUERRE DU RIF SAÏRA BIENTOT TERMINÉE. Le général espagnol Sanjurjo est arrivé à Casablanca. Interviewé, il a déclaré qu'il avait évadé de sa prison de Casablanca et qu'il avait obtenu l'indulgence de la justice française.

UN SUCCES RIFAIN. On apprend de source indigène que les tribus soumises du Djebel Habib, d'elles par les caïds Ali Chouah et Zella, ont été obligées de se retirer devant les attaques des rifains qui ont occupé le village de Monzel.

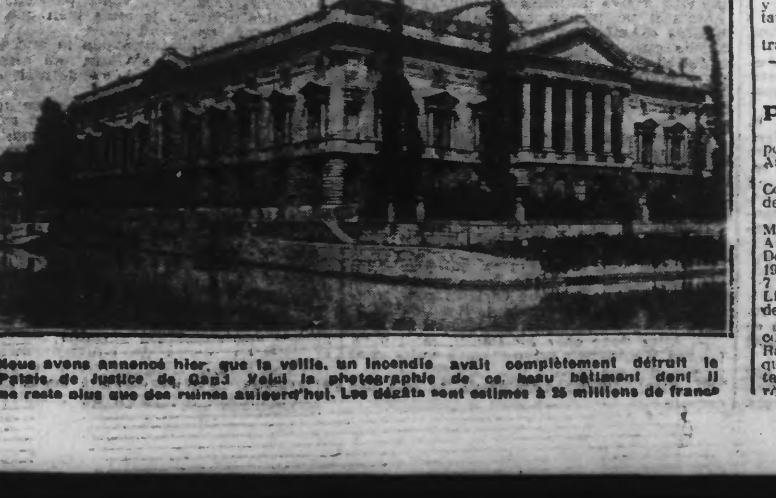
TROP DE FRANCHISE. Une condamnation. M. le Président Leclercq lit le jugement aux termes duquel Calmeijn est condamné à 6 mois de prison avec sursis.

UN CONVOI D'ASSASSINS pour les Assises de Douai. Mardi matin seront transférés de Lille à Douai pour comparaître à la prochaine session des Assises, une dizaine d'inculpés.

Un évadé de la prison militaire de Lille arrêté à Mouscron. Pour abus de confiance en réquisition, un arrêté en gare de Mouscron, le jeune lieutenant militaire de Mouscron, qui s'était évadé de la prison militaire de Lille, a été arrêté à Mouscron.



M. BALDWIN, Premier Ministre anglais, contrôleur d'une bombe vient d'être jeté au cours d'un banquet On sait qu'heureusement cet attentat n'a fait aucune victime.



Nous avons annoncé hier que le Palais de Justice de Gand avait complètement détruit par le feu. Hier, un incendie a détruit complètement le Palais de Justice de Gand.



Un évadé de la prison militaire de Lille arrêté à Mouscron. Pour abus de confiance en réquisition, un arrêté en gare de Mouscron, le jeune lieutenant militaire de Mouscron, qui s'était évadé de la prison militaire de Lille, a été arrêté à Mouscron.